



APPEL DE DOSSIERS  
**PRIX ÉMERGENCE ET DISTINCTION EN MÉTIERS D'ART**  
*Prix d'excellence des arts et de la culture 2019*

Le Centre de formation et de consultation en métiers d'art (CFCMA), en collaboration avec les écoles-ateliers de Québec, invite les artistes et les artisans créateurs des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches à soumettre leurs candidatures en métiers d'art aux **Prix d'excellence des arts et de la culture 2019**. Ces prix visent à récompenser les artistes et artisans créateurs de toutes les disciplines en métiers d'art : lutherie, joaillerie, ébénisterie, céramique, textile, sculpture, maroquinerie, verre, vannerie, reliure, ferronnerie d'art, etc. La sélection est faite par un jury de pairs indépendant.

**PRIX ÉMERGENCE MÉTIERS D'ART - 1 000 \$**

Ce prix est remis à un artiste ou à un artisan créateur (ou un collectif) en exercice ayant 10 ans et moins de pratique, des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.

**Critères d'attribution :** Considération technique et/ou conceptuelle de la matière, originalité et/ou innovation, pertinence des choix des matériaux, qualité d'exécution, adéquation forme-fonction (en lien avec la démarche ou le concept), cohérence de la démarche artistique.

**PRIX DISTINCTION MÉTIERS D'ART - 1 000 \$**

Ce prix est remis à un artiste ou à un artisan en métiers d'art (ou un collectif) de 10 ans et plus de pratique des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches qui, au cours des trois dernières années (1<sup>er</sup> janvier 2016 au 6 septembre 2019), s'est démarqué par une contribution importante en métiers d'art ou en ayant participé à un événement artistique marquant (exposition, symposium, conférence, recherche et création, etc.) aux plans national ou international.

**Critères d'attribution:** recherche ou production significative, contribution marquante, reconnaissance par les pairs, rayonnement national ou international, initiative ou projet de développement en métiers d'art.

**Contenu du dossier numérique** (format PDF, sauf photos en JPG) :

- Lettre de présentation indiquant la catégorie pour laquelle vous posez votre candidature;
- Description du projet - Prix Distinction seulement (max. 2 pages);
- Démarche artistique (max. 250 mots);
- Curriculum vitae (max. 3 pages) incluant site web et votre adresse civique et numéro de téléphone
- Dossier numérique (photos) de 10 œuvres récentes au format .JPG (300 ppp, min. 1024 x 768 pixels, envoi par We Transfer) Rendus de modélisation 3D non-acceptés;
- Liste descriptive des images (titre, date, matériaux, dimensions, crédits photo);
- Revue de presse (facultatif, maximum 5 pages) ;

Faire parvenir votre dossier ou vos questions à **Sonia Beauchesne** : [sbeauchesne@metierdart.com](mailto:sbeauchesne@metierdart.com)

**DATE LIMITE :** Vendredi 6 septembre (23 h 59)

Les candidats ne peuvent soumettre leurs candidatures la même année pour le Prix Distinction en métiers d'art et le Prix VIDERE Reconnaissance en arts visuels.

Le CFCMA est mandataire du regroupement des écoles-ateliers de l'est du Québec pour l'organisation de ce prix. En conséquence le personnel non-enseignant et les membres du conseil d'administration du CFCMA ne peuvent pas participer.

Le Centre de formation et de consultation en métiers d'art (CFCMA) est un organisme à but non lucratif, affilié au Cégep Limoilou pour le programme *DEC Techniques de métiers d'art*, en partenariat avec les écoles-ateliers de Québec : l'École de joaillerie de Québec, l'École nationale de lutherie, l'Institut québécois d'ébénisterie, la Maison des métiers d'art de Québec.